# LA BOURGOGNE EN BATEAU

Avec le printemps qui se profile doucement, les canaux de Bourgogne ouvrent leurs écluses le 1er avril, pour le plus grand bonheur des plaisanciers. L'occasion idéale de passer du bon temps sur un bateau habitable en toute sécurité. En famille, entre amis, en couple, tout est prévu pour que la croisière s'amuse!



## Envie de changer de décor ?

#### Une croisière sur les canaux et rivières de Bourgogne

Le tourisme fluvial c'est l'occasion rêvée de partir prendre le large en toute simplicité, pas besoin de permis ni de formation, après plusieurs minutes d'instruction avec le loueur du bateau, nous voilà capitaine! De plus, certaines bases comme Locaboat et Canalous proposent maintenant des bateaux en location à la journée, un moyen court mais agréable de découvrir ses talents de navigateur.

Le petit plus ? Les bateaux sont parfaitement équipés, on s'y sent comme à la maison avec en supplément, une terrasse ensoleillée sur l'eau.

Plus d'informations ici

L'incontournable de la région : le Canal du Nivernais, relie le bassin de la Loire à celui de la Seine. Sur ce canal, les chemins de halage permettront de partir faire une balade à vélo entre deux écluses, ou encore de découvrir la capitale du flottage de bois (Clamecy) et les villages bucoliques qui défilent au rythme de l'eau.

Un moment de reconnexion avec la nature, qui n'est pas près d'être oublié!



©Alain DOIRE BFC Tourisme - Canal du Nivernais



©Alain DOIRE BFC Tourisme - Merry-sur-Yonne

**Les nouveautés :** La base fluviale du loueur Nicols située à Venarey-Les-Laumes, dévoile son tout nouveau bateau pour la saison 2022. Son nom de baptême ? ALESIA, choisi par la communauté Facebook de Nicols. *Plus d'informations ici* 

Le loueur bourguignon Les Canalous, souhait verdir sa flotte en proposant des bateaux zéro carbone propulsés à l'hydrogène. D'ici fin 2023, le premier modèle sortira de leur atelier. Plus d'informations

# Les supers offres « early booking »

## Réserver sa croisière en hiver pour en profiter ce printemps

Pour 2022, les loueurs de bateaux de Bourgogne proposent des remises et des conditions exceptionnelles. Le Boat offrent une réduction allant jusqu'à - 20% sur les croisières réservées pour 2023. De quoi convaincre les plus sceptiques!

Plus d'informations ici

Pour en savoir plus et rencontrer des professionnels du tourisme fluvial, rendez-vous les 16 et 17 avril 2022 au <u>salon fluvial de Saint-Jean-de-Losne</u>, le premier port fluvial de France.

**CONTACT PRESSE** 

**Véronique BEIGENGER Tél.** +33 (0)3 80 28 02 98 / +33 (0)6 87 06 82 72

**Tél.** +33 (0)3 80 28 02 98 / +33 (0)6 87 06 82 7 **Email** : <u>v.beigenger@bfctourisme.com</u> www.bourgogne-tourisme.com







